



BLOCS 2S BETON®

Notice de pose

Deux modes de pose sont possibles :

1 - Pose provisoire

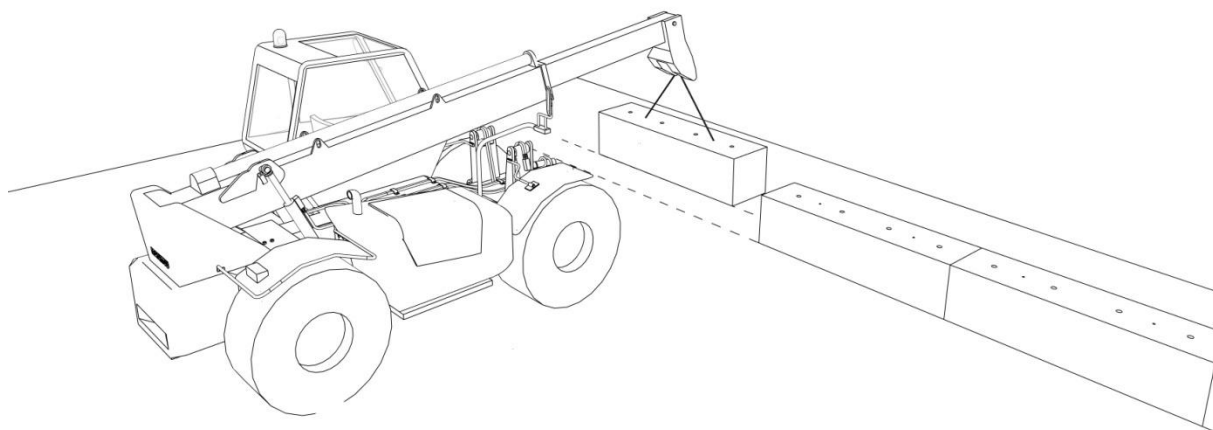
vs

2 - Pose définitive

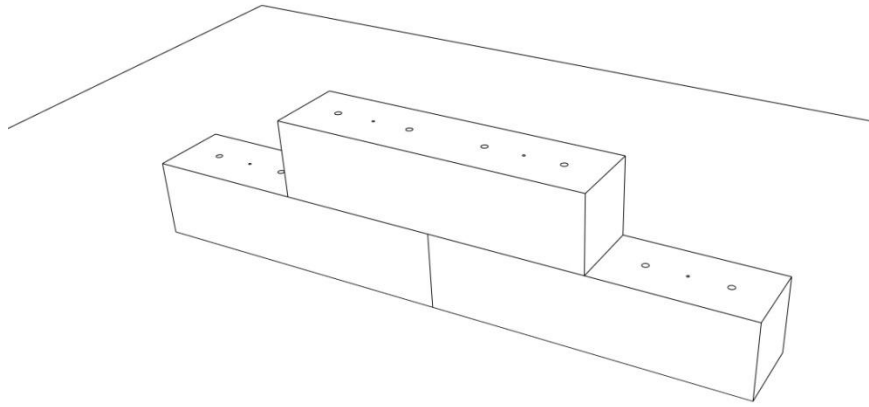


Pose provisoire

1 - Les éléments sont posés à sec directement sur le chantier. Le système ne nécessite pas de fondation en terrain plat. Une dalle en béton est recommandée pour les terrains instables, en pentes etc.



2 - Les blocs de béton se posent bord à bord. Entre deux niveaux, les modules se superposent à joints croisés. Un engin de levage est nécessaire pour déplacer les blocs. Deux anneaux de levage vissés dans les deux douilles de levage incrustées dans chaque bloc permettent de déplacer les modules. Les douilles de levage sont protégées par des bouchons de protection en plastique.



Option : Pour une meilleure stabilité, le premier rang de BLOCS 2S BETON® peut être fixé au sol par l'intermédiaire de barreaux d'ancrage.

Remarque : Tous les chantiers n'ont pas besoin de ces fixations supplémentaires

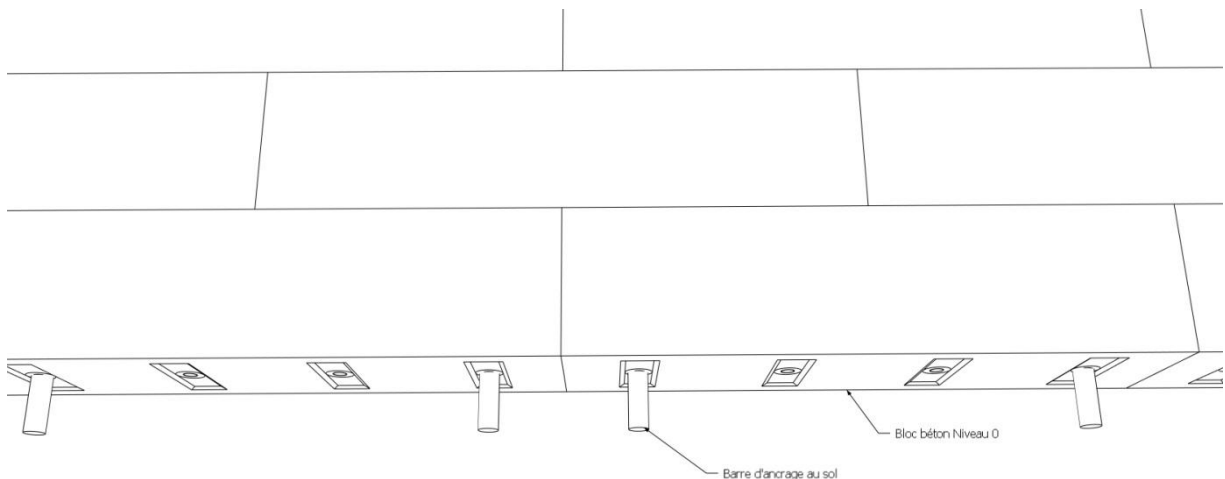
Cas A : Sol plan en béton

Afin d'éviter le glissement du premier rang sous l'effet d'un choc ou d'une poussée excessive du chargeur, des forages peuvent être prévus aux deux extrémités de chaque bloc. L'insertion de barreaux d'ancrage en acier ou « pige de liaison » permettent d'ancrer les blocs au sol (le barreau d'ancrage fait le lien entre le sol et le bloc).

\varnothing forage = 40 m/m Profondeur forage = 300 mm

\varnothing barreau d'ancrage = 35 m/m Longueur barreau d'ancrage = 500 mm

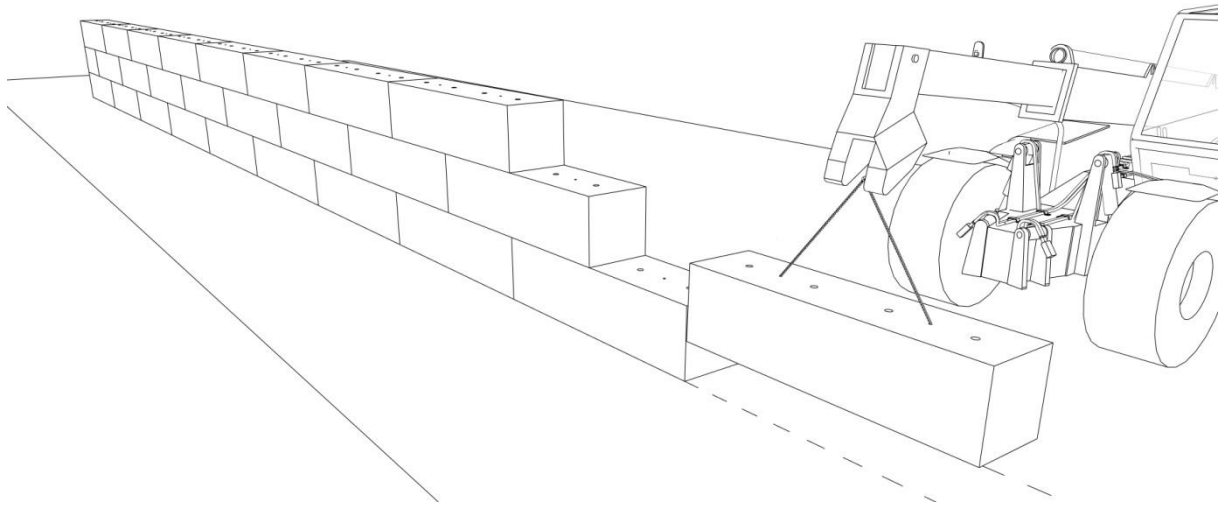
Il est possible également de prévoir quatre forages par bloc pour une tenue maximale entre le premier rang et le substrat.



Cas B : Sol plan en enrobé ou sol stabilisé

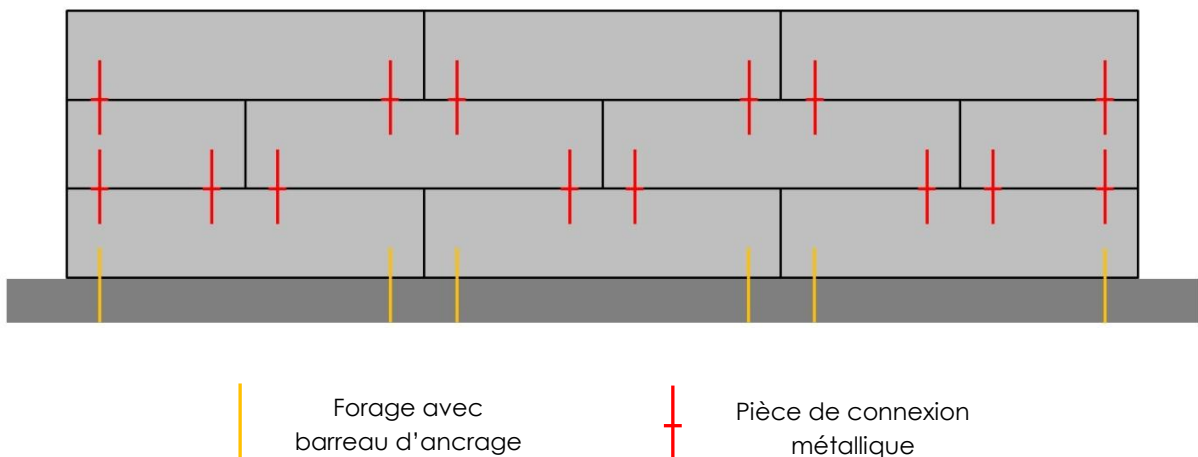
Forages et pieux métalliques tous les 60 cm (diamètre et longueur à déterminer en fonction de la nature du sous-sol).

3 - L'assemblage peut être très rapide (module par module, étage par étage à la manière d'un jeu de construction).



4 - Le deuxième rang peut être relié au premier par des pièces de connexion métalliques mobiles. Ces pièces assurent la stabilité du mur même en cas de choc d'engin. Sous l'effet d'un choc important, la paroi peut bouger mais jamais elle ne se renversera. Tous les rangs suivants peuvent être unis par des pièces métalliques de soutien.

Il faut compter deux pièces par bloc, quatre pour des conditions d'utilisation spécifiques.



5 - Les structures ainsi créées peuvent être démontées, déplacées, agrandies etc.

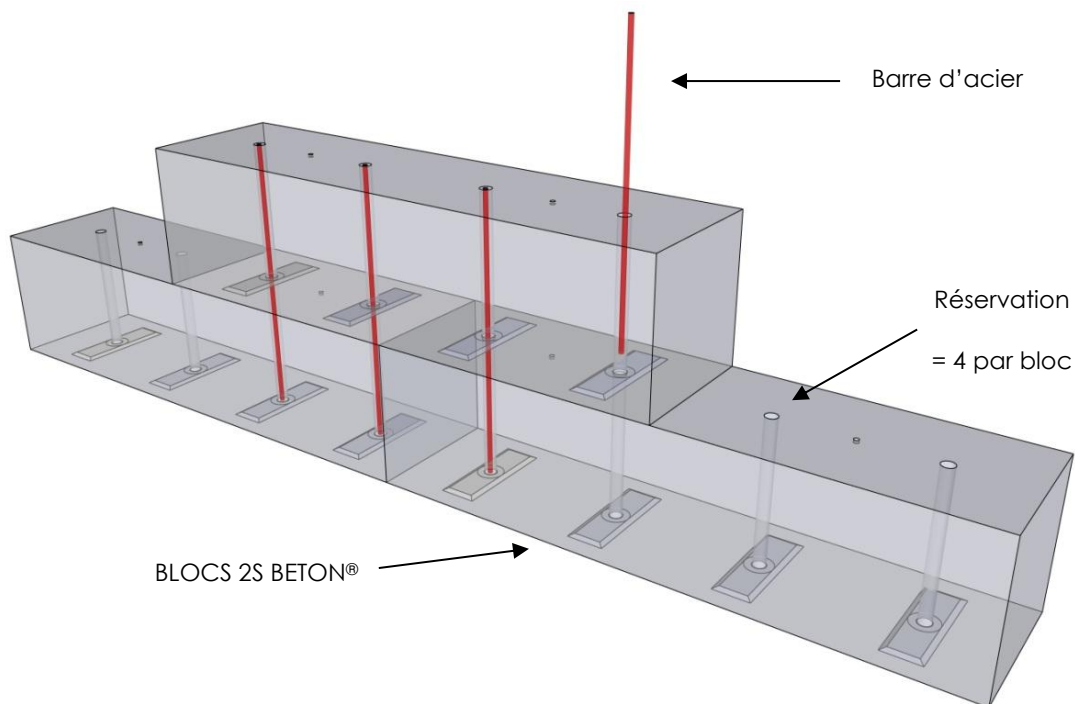


Pose définitive

1 - Une pose définitive nécessite dans la plupart des cas une étude technique détaillée (terrassament, fondation, charges à soutenir, drainage, étanchéité...). Pour les non-initiés, contactez-nous ou demander conseils à des professionnels.

2 - En construction définitive, les blocs sont collés ensemble et goujonnés au travers des réservations traversant les éléments par une barre d'acier. Celle-ci est scellée, au mortier plastifié (dosé à 500 kg/m³) ou au mortier de clavetage, dans chaque trou sur toute la hauteur du mur.

Il est possible, comme en pose provisoire, de ficher dans le sol des aiguilles métalliques (ancrage de liaison). Un mur de 3,00 m de haut exerce une pression de 1kg/cm².



3 - A la fabrication, les faces extérieures des BLOCS 2S BETON® peuvent être imprimées selon une esthétique à la carte. Un mur de soutènement pourra donc par exemple imiter un mur en pierre de taille. Dans ce cas précis, après la pose des modules, les derniers travaux consisteront à jointoyer les BLOCS 2S BETON® (avec un mélange chaux/sable par exemple).

L'aspect esthétique sera réellement celui d'un mur de soutènement en pierre de taille et non d'un mur en béton.



Sécurité des poseurs :

*Ouvrier :

Equipement de protection individuelle (EPI) et vêtements appropriés obligatoires, y compris lunettes de protection et chaussures de sécurité.

*Manipulation :

Les appareils de levage et l'engin devront être adaptés. Le choix du matériel reste la responsabilité du poseur formé pour cette tâche.

*Risque de chute en hauteur :

La paroi en BLOCS 2S BETON® est auto-stable, elle ne nécessite pas d'étayage en phase de montage. Toutefois, il est recommandé de travailler depuis une plateforme équipée de garde-corps. Ne pas circuler sur le dessus du mur.

*Risque d'écrasement :

Il est strictement interdit de se tenir en dessous du bloc en manutention, ni de placer ses mains sous la charge pendant la descente. Si une intervention est nécessaire, il faut se munir d'un outil à grand manche.



Condition d'utilisation :

Chaque cas d'utilisation doit être étudié en fonction de la portance du terrain, de la pente du terrain, des charges à soutenir...

+ D'INFOS

www.patrickceschin-btp.fr

Siège social :

SAS PATRICK CESCHIN

Chemin de Toisy – 89460 BAZARNES

Tél. 03 86 42 38 61 - Fax 03 86 42 38 66

www.patrickceschin-btp.fr

VERSION Janvier 2013

Société anonyme au capital de 200 000 euros – RC AUXERRE B 382 799 526 – SIRET 382 799 526 00019C - APE 4399 C – TVA FR0 382 799 526 000 19.
S.A.S Patrick CESCHIN se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications à tout ou partie de ses produits sans être tenu de mettre à jour ses appareils et notices précédents.